



CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE

27 DEC 2022

المجلس الوطني للمحاسبة

D.....22/72.....22/DEPP

AVIS N° 21

COMPLETANT ET MODIFIANT L'AVIS N°20 RELATIF A LA MISE A JOUR DU PLAN COMPTABLE DU SECTEUR IMMOBILIER

LE CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE,

- Vu la loi n° 9-88 du 30 joumada II 1413 (25 décembre 1992) relative aux obligations comptables des commerçants ;
- Vu le décret n° 2.88.19 du 16 rabii II 1410 (16 novembre 1989) instituant le Conseil National de la Comptabilité (CNC) tel qu'il a été modifié et complété notamment par le décret n° 2-21-165 du 19 mai 2022 ;
- Vu le décret n° 2-22-336 portant délégation de pouvoirs à la Ministre de l'Economie et des Finances à l'effet de présider le Conseil National de la Comptabilité ;
- Vu le Code Général de la Normalisation Comptable (CGNC) tel qu'annexé au décret n° 2.89.61 du 10 rebia II 1410 (10 novembre 1989) fixant les règles applicables à la comptabilité des établissements publics ;
- Vu l'arrêté du Premier Ministre, n° 3-131-95 du 15 safar 1416 (14 juillet 1995), approuvant le règlement intérieur du CNC ;
- Vu l'avis n° 20 du CNC du 8 juin 2022 relatif à la mise à jour du PCSI abrogeant l'avis n° 3 du CNC du 11 mars 2003 ;
- Vu la demande de la Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers, objet de la correspondance n° 2696 du 22 juillet 2022, au sujet du report de l'application du Plan Comptable du Secteur Immobilier (PCSI) mis à jour, afin de permettre aux opérateurs du secteur de mettre en place les prérequis nécessaires pour prendre en charge les mises à jour apportées au PCSI ;
- Après examen par le Comité Permanent du CNC, lors de sa 88^{ème} réunion, tenue le 20 décembre 2022 ;

EMET L'AVIS SUIVANT

ARTICLE UNIQUE : Le plan comptable du secteur immobilier mis à jour, tel qu'annexé à l'avis n° 20 du CNC, entre en vigueur à compter du premier janvier 2025 au lieu du 1^{er} janvier 2023.

La Ministre de l'Économie et des Finances

Présidente du Conseil National de la Comptabilité

Signé : Nadia FETTAH

Ministre de l'Économie et des Finances

Nadia FETTAH